

OBJECTIF JARDINS AU NATUREL !


FREDON Nord Pas-de-Calais – 265 rue Becquerel – 62750 LOOS EN GOHELLE
03 21 08 62 90 – fredon@fredon-npdc.com – www.fredon-npdc.com

La lettre d'information Ecophyto « Comment jardiner autrement », réalisée dans le cadre du plan Ecophyto II, a fait peau neuve en 2017 ! Elle s'intitule « Objectifs Jardins au naturel ! ».

Développée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, et financée avec l'appui de l'Agence Française pour la Biodiversité, elle a pour objectif de sensibiliser en 2018 :

- les particuliers à la suppression de l'usage des produits de traitement et au développement de la biodiversité au jardin,
- et les collectivités à l'agro-écologie urbaine, à des exemples de pratiques participatives respectueuses de l'environnement, favorisant le lien entre espaces verts urbains gérés au naturel et les habitants.

Retrouvez-la en ligne sur le site internet de la FREDON Nord Pas-de-Calais : <http://www.fredon-npdc.com>

 Si vous êtes un jardinier amateur, membre de jardins familiaux, d'une association, ou si vous représentez une collectivité, n'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous.

Dans ce numéro

Aménagements et techniques pour un jardin au naturel

Craintes et solutions pour 2019 - l'exemple de la mouche mineuse du poireau

Ville et Jardin

Les Incroyables Comestibles

Zoom sur : Une plante exotique envahissante

Le sumac de Virginie

Info !

N'oubliez pas La Fête de La Tomate à Haverskerque (59) 10h-18h salle des fêtes
Le dimanche 9 septembre...

La FREDON Nord Pas-de-Calais y tiendra un stand pour présenter la Charte
Jardineries !

Rédaction : FREDON Nord Pas-de-Calais, avec la participation d'un comité de relecture

Sources photos : FREDON Nord Pas-de-Calais



"Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO II"

Craintes et solutions pour 2019 - Exemple de la mouche mineuse du poireau

Issu du Grenelle de l'Environnement, le plan Ecophyto a pour objectif la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse en tous lieux et par tous les utilisateurs de produits, qu'il s'agisse d'agriculteurs, d'agents des services espaces verts ou de jardiniers amateurs. Le plan Ecophyto II a été lancé fin 2015. Les actions d'un des axes de ce plan consistent à accompagner les gestionnaires d'espaces en ville et les jardiniers amateurs à se passer des produits phytopharmaceutiques (désherbants, fongicides, insecticides...) qui ont été ou qui seront interdits (pour les produits chimiques de synthèse), respectivement en 2017 et 2019.

Parallèlement la loi Labbé a été votée le 6 février 2014.

Cette loi prévoit l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires de synthèse :

- dès le 1^{er} janvier 2017 en JEVI professionnels pour une majorité d'espaces publics (en ville notamment)

- dès le 1^{er} janvier 2019 en JEVI amateurs, avec une interdiction de la vente en libre-service dès le 1^{er} janvier 2017.

Quelles solutions au jardin en 2019 ?

En parallèle des bonnes pratiques de jardinage, différents produits subsisteront comme ceux de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique, ou les produits à faible risque.

Cf lettre d'information n°4

En quelques mots, en 2019, le jardinage se conjuguera au naturel et sera notamment synonyme :

- **d'une nouvelle esthétique au jardin.** On ne pourra plus faire « comme avant ». Le regard du jardinier devra évoluer, progressivement.

Que préférez-vous ?



Pied de mur fleuri



Herbes désherbées chimiquement

- **de plus de diversité.** Plus le jardin sera diversifié et complexe (variété des espèces végétales et animales présentes, liens et interactions entre les espèces), plus il pourra s'équilibrer. Ainsi, une grande diversité d'espèces limite les risques de pullulations de ravageurs (via la prédation notamment).

Cette diversité permet aux auxiliaires de s'installer. Exemples d'aménagement les favorisant : haies champêtres et variées (cf lettre d'info à paraître n°6 et <http://www.plantonsledecor.fr/quoi-planter/produits/arbres-arbustes>), abris à préserver ou à créer, mares...



Tas de bois servant de refuge aux auxiliaires



Mare

- **de plus d'observations au jardin.** Jardiner, c'est observer, prévenir ... et être patient.

- **d'adaptation des pratiques**

La tonte se voudra être plus haute dans la pelouse : l'herbe sera moins sensible à la sécheresse, et les plantes indésirables se développeront moins.



Tonte différenciée

Les massifs seront paillés...



Massifs paillés

Les méthodes curatives, et notamment chimiques, ayant été réduites voire supprimées, les méthodes préventives seront primordiales.

Exemple : maladies des tâches noires du rosier (*Marsonia*) - Cette maladie se déclare à partir du mois de juin, lorsque l'écart de température devient important entre le jour et la nuit.

Certaines variétés de rosiers y sont plus sensibles, et on préférera choisir des variétés qui résisteront mieux à cette maladie.

Une des méthodes prophylactiques (préventives) est de ramasser les feuilles atteintes de la plante en automne pour éviter que la maladie ne se propage (les feuilles malades étant un réservoir du champignon et de la maladie).

- **d'associations de plantes.** L'association des plantes au potager n'est pas une technique récente. Cependant, cette pratique sera à développer pour que les plantes s'entraident mutuellement, notamment pour repousser leurs ravageurs.

Exemple : L'œillet d'inde repousse les nématodes de la tomate.



Tagètes (ou œillet d'inde) /tomate

- **d'installation de moyens physiques de protections**

Par exemple les filets de protection, anti insectes pour la mouche de la carotte, la mouche du poireau (cf. suite de l'article). Les barrières à limaces, constituées de matériaux rugueux, secs (pouzzolane, paillis de chanvre etc.) aident à la protection des salades au potager.

Zoom sur la mouche mineuse du poireau

Ce petit diptère (mouche) grisâtre mesure 3 mm de long. Il vient pondre ses œufs sur les feuilles de poireau, ail et échalote. Sa larve (asticot) est de couleur jaune pâle et mesure jusqu'à 6 mm. Elle se nourrit des feuilles d'Alliacées, en creusant des galeries de haut en bas.

Elle se transforme ensuite en puppe jaune marron, brun rougeâtre ou noire de 3 à 4 mm, avant de devenir une mouche adulte.

Cette mouche réalise 2 vols par an, au printemps et à l'automne, pour pondre dans les Alliacées.

Le premier vol a lieu au printemps (de mars à juin). Les poireaux en culture sont alors de petite taille, et quelques asticots suffisent à rendre le végétal totalement impropre à la consommation.

Le deuxième vol a lieu en automne (fin août-novembre).

En automne, les poireaux sont de plus grande taille et survivent même en hébergeant des populations importantes de larves.

Les mines ne pourrissent pas, elles ont dans certains cas un aspect de teinte blanchâtre. Il arrive aussi que la coloration soit brun rose, bien visible sur la partie basale blanche des feuilles. À la fin de la croissance larvaire, l'asticot quitte son hôte végétal pour aller se nymphoser dans le sol.

Avant la ponte, la mouche réalise des piqûres de nutrition sur les feuilles (petites tâches blanches alignées). C'est le moment où il faut agir et poser rapidement un voile anti-insectes (maillage environ 0,8 à 0,5 mm).

Pour une meilleure détection, il est possible de placer des pieds de ciboulette à proximité de la culture pour repérer les piqûres.

Une observation très régulière des feuilles de ciboulette permet de repérer facilement les premières piqûres de nutrition sous forme de points blancs parfaitement alignés. Ensuite il faut agir rapidement car les piqûres de nutrition précèdent immédiatement les piqûres de ponte sur les feuilles du poireau.



Adulte de mouche mineuse



Voile de protection

Posez le filet de telle manière que les feuilles ne le touchent pas et qu'il n'y ait pas de trou ou de passage.

Pour plus d'informations sur la situation sanitaire, consultez le BSV Légumes Hauts-de-France sur le site <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-Bulletins-de-sante-du-vegetal>

Il n'existe pas de traitement phytosanitaire autorisé pour lutter contre cette mouche dans les jardins.

Attention, les produits contre le « ver du poireau » sont inefficaces car ils concernent la teigne du poireau, et non la mouche.

Autres pratiques préventives:

- Ne pas mettre les déchets végétaux contaminés au compost. Les pupes ne seraient pas éliminées. Les évacuer dans la poubelle de déchets ultimes sous sac étanche.
- L'installation tardive de la culture (après le vol de printemps qui a lieu à la fin de l'hiver) permet de limiter les dégâts liés à la première génération. Semez vos poireaux sous châssis avant de les repiquer, vous les protégerez de la première attaque de mouche mineuse au printemps.
- Pensez à la rotation des cultures afin que les pupes conservées dans le sol au cours de l'hiver ne puissent pas se retrouver sous le voile anti-insecte installé sur la nouvelle culture.



Dégâts sur poireaux



Piqûres de nutrition sur ciboulette

Ville et jardin

Les incroyables comestibles

Incredible Edible, ou les **Incroyables Comestibles** en français, est un mouvement mondial d'innovation sociale, lancé en 2008, par un groupe citoyen de Todmorden (ville de 15 000 habitants du nord-ouest de l'Angleterre). L'objectif vise à créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, et engagée.

Par des actions simples et accessibles à toutes et à tous, les Incroyables Comestibles cherchent à **promouvoir l'agriculture urbaine participative** en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage. L'idée est simple : faire de la ville un immense jardin partagé, auquel tout le monde peut contribuer. Cette démarche collective participe d'une pédagogie basée sur l'échange de savoir-faire et le partage d'expérience.

Après les Jardins ouvriers (devenus les Jardins familiaux) qui sont apparus à la fin du 19^{ème} siècle dans les Cité-Jardin, et les jardins communautaires qui commencent à fleurir dans les années 1960 et 1970, on parle des Incroyables Comestibles comme une agriculture urbaine de troisième génération, en mode « open source » (librement accessible à tous).

Les diverses initiatives et projets peuvent prendre des formes variées d'espaces comestibles, de potagers, de bacs de jardinage, de forêts nourricières, de terrasses de restaurants comestibles, et bien d'autres, cultivés généralement par des volontaires participant au mouvement.

Après l'Angleterre, c'était au tour de la France d'accueillir ce nouveau concept dès 2012. Ils sont plus de 400 en France et 700 sur la planète.

Les plantations comestibles sont directement implantées sur l'espace public ouvert à tous : chacun peut venir participer aux opérations de plantation, chacun peut participer à l'entretien des plantations, et chacun peut venir récolter ... et ce ne sont pas forcément les mêmes personnes !

Les actions de plantation partagées sont relayées par une pédagogie importante, et visent à attirer l'attention sur l'importance du manger sain et local et l'enjeu à dynamiser les circuits courts d'alimentation.

Quelques exemples en Hauts de France : (liste non exhaustive...)

<http://lesincroyablescomestibles.fr/france/nord-pas-de-calais/>

St Omer, Bailleul, Béthune, Beuvry, Hazebrouck, Dunkerque, Armentières, Nieppe, Amiens...



Incroyables comestibles St Omer

Exemple d'Hazebrouck

<https://www.ville-hazebrouck.fr/actualites-article/cinq-chantiers-participatifs-soutenus-ville/>

L'idée des « Incroyables comestibles » est née d'une coopération entre l'IME des Papillons Blancs et le lycée Depoorter, qui travaillent ensemble depuis deux ans. Les deux établissements accueillent des personnes en situation de handicap et présentent une action nouvelle pour le quartier du centre-ville.

« Incroyables comestibles » vise à créer un potager commun à toute la population, dans lequel chacun peut se servir à condition de participer à l'entretien.

Exemple de St Omer

Depuis le printemps 2016, les Incroyables Comestibles sont actifs à Saint-Omer.

Le premier jardin réalisé est adossé à une école maternelle, les enfants du quartier ont rejoint le projet très naturellement. Le projet *Incroyables Comestibles* a été présenté en Conseils de quartier et la municipalité a été rencontrée pour que chaque école de la ville ait son jardin, ou à défaut d'espace son bac afin que tous s'approprient la démarche. »

Zoom sur Le sumac de Virginie *Rhus typhina* L.

Le Sumac de Virginie est d'origine nord-américaine. C'est un arbre robuste pouvant atteindre 6 à 8 mètres de haut, à rameaux densément recouverts de poils soyeux.

On le trouve assez communément dans les jardins des particuliers et les massifs des zones urbaines.

Les feuilles composées de folioles opposées vert brillant, virent à l'orange vif en automne. Les fleurs apparaissent en été et sont portées en panicules de 15 cm de hauteur.

La très grande majorité des individus plantés sont femelles car ils produisent une infructescence rouge velue.

Le Sumac de Virginie se reproduit essentiellement de façon végétative et s'étend rapidement par drageonnement, ce qui le rend assez envahissant.

Des morceaux de racine détachés de la plante peuvent donner un nouvel arbre.

Si des arbres mâles et femelles sont présents, la production de graines est également importante, ce qui accroît sa dissémination.

Son développement rapide concurrence les espèces herbacées.

Cet arbre produit de plus des substances allélopathiques, qui rendent difficile la croissance d'autres végétaux à proximité.

Ces caractéristiques incitent à rester prudent quant à son éventuelle évasion dans les milieux naturels.

Un latex blanc s'écoule lors de la section des branches.

Attention ce latex est toxique et son contact avec la peau peut provoquer des allergies ou des dermatoses !

C'est une espèce pionnière qui affectionne les sols pauvres et secs, dans des situations bien ensoleillées. Dans les milieux naturels, on le trouve au niveau des lisières forestières, des clairières et des milieux arbustifs.



Sumac de Virginie

Pour aller plus loin, références

1-Aménagements et techniques pour un jardin au naturel

Craintes et solutions pour 2019 - l'exemple de la mouche mineuse du poireau

Loi Labbé

Lettre d'information Ecophyto Objectif Jardins au naturel n°4 – Juillet 2018

http://www.fredon-npdc.com/pages/lettre_ecophytopaq.html

Mouche mineuse

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

- Poster DETECTION ET PROTECTION ALTERNATIVE CONTRE LA MOUCHE MINEUSE DU POIREAU (PHYTOMYZA GYMNOSTOMA, LOEW), L. DURLIN (1), S. OSTE (1), F. DELASSUS (2), F. COULOUMIES (2), J. BRUYERE (1)

(1) Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Nord Pas-de-Calais. (2) Pôle Légumes Région Nord (PLRN)

http://www.mieux-jardiner.fr/IMG/pdf/echo_des_jardins_auvergne_04.pdf

http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_Legumes_no5_du_8_mars_2016_cle0bbc15.pdf
<https://www.jardiner-autrement.fr/fiches-techniques/poireau-mouche-mineuse/>

2-Ville et Jardin

Les Incroyables Comestibles

<http://lesincroyablescomestibles.fr/>
<http://lesincroyablescomestibles.fr/france/nord-pas-de-calais/>
<https://www.ville-hazebrouck.fr/actualites-article/cinq-chantiers-participatifs-soutenus-ville/>
<http://lesincroyablescomestibles.fr/saint-omer/>
<https://fr-fr.facebook.com/IncroyablesComestiblesEnArtois/>

3-Zoom sur : Une plante exotique envahissante

Le sumac de Virginie

https://www.cbnbl.org/system/files/2018-04/eee_2015-2_0.pdf

REMERCIEMENTS : M. DESGOUTTES, C. CENNI, J.N. MONDRIJN, C. MILLET, M. LEBLANC, A. CHOUK, E. GARRE, J. PONS, S. BRUNARD, M. DEBRASSE, M. BIGNARD, G. LELU
Financement des études : de 2009 à 2013, les études ont été réalisées au sein du projet STARBO (Chaire de l'Université Transdisciplinaire en Agriculture Biologique), dans le cadre du programme Interreg IV gère au soutien financier du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). De 2013 à 2016, les études ont été réalisées grâce au soutien financier du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.

